



PLAN LOCAL UNIQUE SANTÉ SOCIAL

*Un programme d'actions au
"PLUSS" près du territoire !*

2022-2026

**SOLIDARITÉ
SANTÉ
ENFANCE FAMILLE
JEUNESSE
AUTONOMIE DES
PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP
BIEN VIEILLIR
SANTÉ MENTALE
VIE SOCIALE**



PLUSS

ÎLE DE NOIRMOUTIER



EDITO

La santé, le logement, la mobilité, le bien vieillir à domicile ou encore les modes de garde sont autant de préoccupations majeures des habitants de l'île de Noirmoutier, et la crise sanitaire et sociale que nous traversons ne fait que renforcer l'importance de ces sujets.

Le Plan Unique Santé Social (PLUSS) signé avec l'ARS et la CAF a pour vocation d'agir au plus près des habitants, de mieux les informer dans le but de favoriser la santé, les solidarités et l'amélioration des parcours de vie, en donnant davantage de visibilité aux professionnels, aux dispositifs existants ; en les renforçant mais également en innovant avec des actions en cohérence avec les objectifs de chaque institution. Cette contractualisation permet d'apporter des réponses concrètes aux besoins du territoire, en impulsant de nouvelles dynamiques et en harmonisant les actions sur l'ensemble de l'île.

Fabien GABORIT

Président de la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier



UNE STRATÉGIE UNIQUE À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE

En mutualisant, les 2 dispositifs de l'ARS et de la CAF que sont respectivement le Contrat Local de Santé (CLS) et la Convention Territoriale Globale (CTG), le PLUSS se veut comme un levier de réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, dans une approche décroisée et intersectorielle.

1 axe transversal

4 axes stratégiques

13 objectifs

18 fiches actions

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Cette démarche participative doit permettre un maillage territorial cohérent en matière d'offre de santé, d'accès aux droits et aux dispositifs de solidarités. Y sont associés les professionnels du territoire (sanitaire, social, médico-social, éducatif ...) mais aussi les services des collectivités et les associations en lien avec la petite enfance, l'enfance, les seniors, les personnes en situation de handicap ou encore de précarité.

+60 partenaires

260 participants



Un outil de coordination et de programmation

Le PLUSS se veut comme un outil de coordination d'un programme d'actions établies pour la période 2022-2026, permettant de décliner localement les orientations régionales de l'ARS et de la CAF en y associant les acteurs locaux.

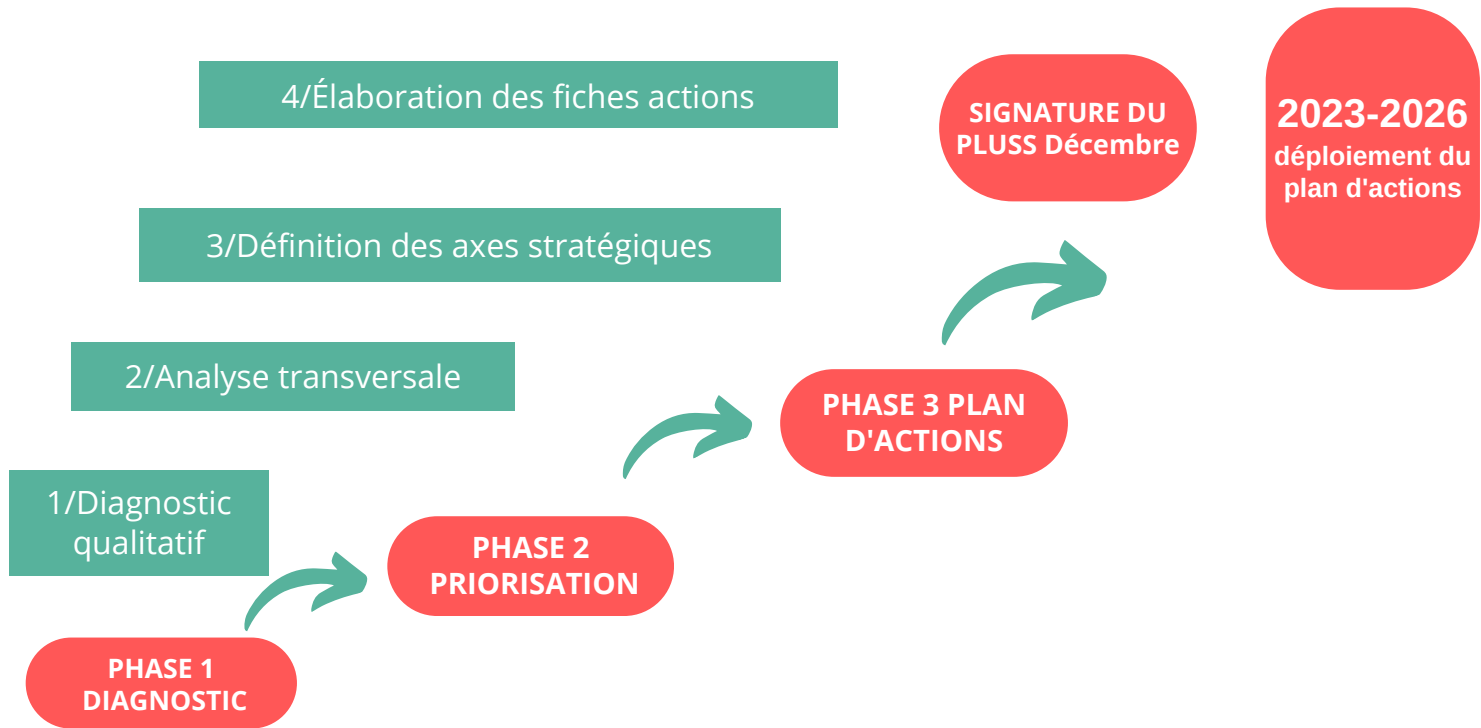
LES BESOINS IDENTIFIÉS DU TERRITOIRE



Solidarité et vie sociale, santé, enfance et jeunesse, famille, handicap, bien vieillir, santé mentale... Un certain nombre de thématiques ont été abordées lors du diagnostic effectué tout au long de l'année 2022 en association avec les élus des communes, professionnels de terrain, associations et partenaires institutionnels. Collectivement, il s'agit ainsi d'agir pour : La phase de diagnostic a permis de mettre en exergue 10 problématiques.

- **4 problématiques transversales** : la mobilité, le logement, les liens sociaux/l'isolement et la coordination des acteurs.
- **6 problématiques thématiques** : l'accès aux droits, l'offre de soins, l'offre aux familles, la perte d'autonomie, la prévention et la santé environnementale.
- Les liens effectués avec les orientations de l'ARS des Pays de la Loire et de la CAF Vendée ont amené à retenir : 1 axe transversal, 4 axes stratégiques, 13 objectifs.

MÉTHODOLOGIE ET ÉLABORATION DU PLUSS



Décembre à avril

Diagnostic quantitatif et qualitatif réalisé auprès des professionnels et habitants de l'île

Avril à juin

Synthèse et positionnement des élus et représentants de la CAF et de l'ARS

Septembre Octobre

Écriture du programme d'actions avec les partenaires du territoire

LA GOUVERNANCE

Instance décisionnelle et politique

Instance technique de suivi opérationnel

Comité de coordination du PLUSS

Comité technique

Comité Solidarité, lien social, participation des habitants

Comité Accompagnement des enfants, des jeunes et de leurs parents

Comité Accès aux droits, à la santé, Parcours de vie

Comité Prévention et Promotion d'un environnement favorable à la santé

Les instance décisionnelle et instances de démocratie participative seront consultées sur la base des orientations issues du comité de coordination et en fonction des besoins. Ils permettront d'enrichir, de mettre en œuvre et d'évaluer les actions.

AXE 1 / PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Développer des actions de prévention et de promotion d'un environnement favorable à la santé

► Quelques éléments de diagnostic



- Dépistage du cancer : moindre recours au dépistage sur l'île que sur le continent
- Problématiques liées aux addictions importants sur l'île, touchant tout public (écrans, alcool, substances psychoactives)
- Santé mentale : déficit de prise en charge des publics en difficulté psychique, nombre de suicide supérieur à la moyenne nationale
- Un territoire vieillissant : nécessité de prévenir la perte de l'autonomie
- 30% des familles estiment être exposés à des risques élevés face à l'exposition aux pesticides et 32% à des risques modérés

ATOUTS DU TERRITOIRE

- Un tissu associatif dense,
- Des opérateurs sur le continent mobilisables
- Un PCAEET facilitant les actions en matière de santé environnementale

POINTS DE VIGILANCE

- Un éloignement des structures, très peu de ressources sur l'île
- Veiller à prioriser les actions et prendre compte des contraintes scolaires pour les actions vers les jeunes le territoire et lutter contre les non-recours

PLAN D' ACTIONS

- 1 PRÉVENTION « JEUNES » (MULTITHÉMATIQUES ET RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES) ET « TOUT PUBLIC » (ADDICTIONS ET SANTÉ MENTALE)**
- 2 PRÉVENTION « PERSONNES ÂGÉES » : PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET MAINTIEN À DOMICILE**
- 3 ACTIONS DE SENSIBILISATION / FORMATION DES ACTEURS**
- 4 RELAIS DES CAMPAGNES NATIONALES DANS LES DOMAINES SANTÉ/SOCIAL**
- 5 ACTIONS DE SENSIBILISATION « SANTÉ ET CADRE DE VIE » (LOGEMENT, MOBILITÉ DOUCE, EXPOSITION AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES)**

Et concrètement ça se traduit comment ?



- » Mise en place d'un réseau de prévention
- » Plan d'actions coordonnées en direction des jeunes notamment avec le renforcement des compétences psychosociales, prévention des addictions (tout public), prévention des violences conjugales, sexistes et sexuelles, santé mentale, actions de dépistage systématique, nutrition
- » Renforcer le repérage de la perte d'autonomie en s'appuyant sur les groupes de pairs, CCAS, professionnels intervenant à domicile et l'orientation vers les services adaptés (SDA notamment)
- » Développement d'actions de prévention collective (ateliers mémoire, sport-santé, nutrition, prévention des chutes, ateliers numériques, adaptation du logement ...)
- » Organisation d'un forum bien vieillir à domicile
- » Former et outiller les acteurs au contact des publics fragiles pour favoriser les repérages précoces (Premiers Secours en Santé Mentale, accueil et orientation des femmes victimes de violences conjugales ...)
- » D'essaimer ces campagnes de prévention auprès des habitants et professionnels : les 1000 premiers jours de l'enfant, Octobre rose, Arrêtons les violences 3919, Mars Bleu, semaine nationale de prévention du diabète, Prévention du suicide 3114, Prévention des addictions ...
- » Information/ sensibilisation sur le cycle de l'eau : programme d'actions permettant de sensibiliser aux usages de l'eau, action « île sans pesticide » ateliers en vue de proposer des alternatives aux pesticides dans les jardins, réflexion avec les professionnels sur l'usage des produits phytosanitaires et l'impact sur la santé
- » Promotion des mobilités douces
- » Sensibilisation aux écogestes pour prévenir des risques sanitaires (radon, qualité de l'air dans le logement, précarité énergétique)



AXE 2 / RENFORCER L'ACCES AUX DROITS ET A LA SANTE / AMELIORER LES PARCOURS DE VIE

Améliorer le système local et fluidifier les parcours de vie

Quelques éléments de diagnostic



- Si le recensement compte 9305 résidents principaux, les études portant sur le traitement des eaux usées ou des déchets ménagers indiquent un nombre d'habitants à l'année deux fois plus importants (entre 18 000 et 20 000 habitants), la situation se complexifiant en période estivale (100 000 habitants pendant la haute saison).
- 7 médecins installés, soit 6.4 pour 10 000 habitants, moyenne nationale (8.7 pour 10 000 habitants)
- 50% des médecins ont plus de 55 ans
- 44,85% de la population a plus de 60 ans, dont 17, 3% plus de 75 ans.

- **44,85% de la population a plus de 60 ans, dont 17, 3% plus de 75 ans.**
- **1 Hôpital de proximité**
- **1 résidence sénior**
- **1 MSP Multisites**
- **1 CPTS**
- **1 ESAT (70 places)**
- **1 foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap (35 places)**
- **1 SAVS Service d'accompagnement à la vie sociale (40 places)**

ATOUTS DU TERRITOIRE

- Une Maison de Santé Pluridisciplinaire multisites à Barbâtre et Noirmoutier-en-l'île
- Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, la CPTS Loire Vendée Océan très dynamique qui porte des actions en matière d'accès aux soins non programmées
- Des Espaces France Services implantés sur les 4 communes de l'île

POINTS DE VIGILANCE

- La gestion des urgences : absence de plateau technique insulaire, fonctionnement en mode dégradé des urgences de Challans
- Une offre de soins sous dimensionnée (médecine générale, dentiste ...)
- Des difficultés d'accès au logement pour les professionnels
- Des ruptures de parcours de soins constatées liées aux difficultés d'accès à la mobilité (absence de bus hors saison, peu de ligne de transport en commun vers Challans ou La Roche sur Yon)
- Un manque d'information des habitants sur le fonctionnement du système de santé entraînant un mésusage des numéros d'urgence

PLAN D'ACTIONS

1

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SOINS

2

ACTIONS VISANT À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL ET À FAVORISER L'INSTALLATION ET LE MAINTIEN DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

3

COMMUNICATION AUPRÈS DES HABITANTS AUTOUR DE L'ÉVOLUTION DE L'USAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ

4

RENFORCEMENT PARCOURS DE VIE « PERSONNES ÂGÉES »

5

RENFORCEMENT PARCOURS DE VIE « PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »

6

RENFORCEMENT PARCOURS « SANTÉ MENTALE »

7

RENFORCEMENT DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX DROITS, D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Et concrètement ça se traduit comment ?

- » Appui au développement des exercices coordonnés
- » Appui au développement de la télésanté
- » Appui au développement des nouveaux modes d'exercice (Infirmier en Pratique Avancée, Asalée ...)
Accompagnement dans les parcours d'installation : aide aux démarches, mise en lien avec les acteurs locaux (logement, scolarité, culture, sport, modes de garde ...)
- » Élaboration de supports de communication sur l'offre de santé sur le territoire, le fonctionnement de la continuité et la permanence des soins, la gestion des urgences, numéros d'appel appropriés en fonction des situations
- » Étude sur les parcours résidentiels : faciliter le retour et le maintien à domicile, diversification de l'offre : appui aux projets d'habitat inclusifs / intergénérationnel
- » Coordination ville/hôpital/médico-social – appui aux équipes mobiles en gériatrie
- » Solutions de répit pour les aidants
- » Amélioration du repérage des situations de handicap sur l'île en lien avec la MDPH,
- » Promotion d'actions visant l'inclusion sur le territoire
- » Mutualisation de solutions de mobilité et de logements
- » Sensibilisation des acteurs au repérage précoce / posture et orientation (Formation Premiers Secours en Santé Mentale)
- » Actions de déstigmatisation de la santé mentale : sensibiliser les habitants via le déploiement des Semaines d'Informations en Santé Mentale sur l'île
- » Prévention du suicide : soutien des initiatives portées par le Groupement de Prévention du Suicide (GPS 85) et l'oreille active
- » Soutien aux initiatives visant à renforcer l'offre sur le territoire : télé médecine en pédopsychiatrie, équipe mobile, consultations avancées, Maison des Ados
- » Travail d'interconnaissance entre les CCAS, France Services et la MDSF afin d'échanger sur les difficultés rencontrées et les dispositifs mobilisables
- » Pérennisation du poste de conseiller numérique France Services
- » Communication sur le dispositif existant



AXE 3 – PARENTALITE, ENFANCE, JEUNESSE

Soutenir et accompagner les enfants, les jeunes et leurs parents dans leurs parcours de vie

Quelques éléments de diagnostic



- 4,8 naissances pour 1000 habitants
- Les 0 à 14 ans : 11%
- Les 15-29 ans : 9,9%
- 31% familles allocataires de la CAF avec enfants sont des familles monoparentales
- 68% des foyers sont sans enfant
- 38% des familles rencontrent des difficultés pour trouver un mode de garde,
- 1/3 des parents estiment rencontrer des difficultés dans leur rôle de parents

ATOUTS DU TERRITOIRE

- Un tissu associatif dense

POINTS DE VIGILANCE

- Un manque de visibilité de l'offre existante
- Nécessité d'une meilleure coordination au niveau intercommunale des questions liées à la petite enfance

- **1 Multi accueil (40 places)**
- **1 Maison des Assistantes Maternelles (14 places)**
- **15 Assistantes Maternelles en activité**
- **1 Relais petite Enfance**
- **1 Centre social avec une référente famille**
- **1 Centre de loisirs**

PLAN D'ACTIONS

- 1 RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE GARDE**
- 2 RÉFLEXION SUR L'OFFRE DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS ET LES JEUNES**
- 3 RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ PAR LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU PARENTALITÉ (REAAP)**
- 4 CRÉATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)**

Et concrètement ça se traduit comment ?

- » Coordination des acteurs de la petite enfance avec une évaluation de l'offre et de la demande pour permettre une adaptation notamment concernant les horaires atypiques
- » Promotion du Relais Petite Enfance comme guichet unique
- » Information sur les aides concernant les différents modes de garde et les modulations possibles
- » Coordination de l'offre de loisirs afin de proposer une offre cohérente et accessible sur l'ensemble de l'île
- » L'appui à l'offre existante en facilitant la mutualisation de personnel, la formation des animateurs ...
- » Développement des initiatives favorisant l'implication des jeunes
- » Communication sur l'offre de loisirs existante, ainsi que sur le Pass culture et le Pass sport
- » Mise en place sur l'île d'un réseau « parentalité », par la création d'un REAAP*.

*Les Réseaux d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents prennent appui sur un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permettent la mise en place d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités

AXE 4 – FAVORISER LES SOLIDARITES, LES LIENS SOCIAUX ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS A LA VIE LOCALE

Quelques éléments de diagnostic



- Globalement, si les habitants rencontrés, de tout âge, évoque un cadre de vie privilégié pour les lieux sociaux, les échanges ont mis en évidence que de nombreuses personnes souffrent d'un isolement (rupture de liens sociaux du fait de l'absence de la famille), notamment des personnes âgées ou porteurs d'un handicap (souvent lié à des problématiques de mobilité et d'éloignement du tissu social, mais aussi des familles et des jeunes (saisonniers et apprentis).

ATOUTS DU TERRITOIRE

- 1 Centre social
- 1 tissu associatif dense

POINTS DE VIGILANCE

- Une inégalité d'accès aux offres de loisirs liée à la mobilité et aux tarifs et aides différenciés en fonction des communes de résidence

PLAN D'ACTIONS

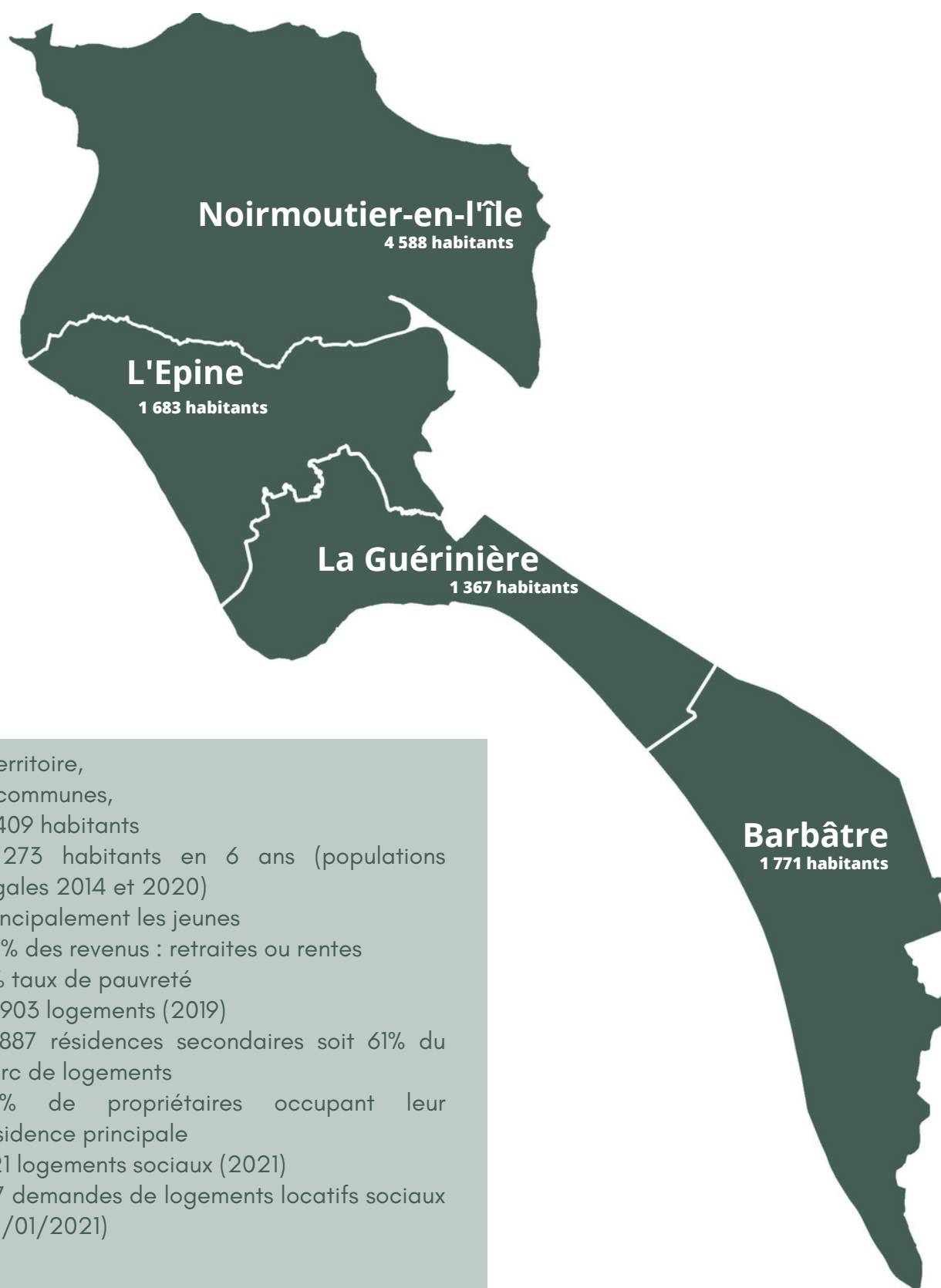


RENFORCEMENT ET PROMOTION DE L'OFFRE ET DES ACTIONS D'INCLUSION SOCIALE ET DE RUPTURE DE L'ISOLEMENT EXISTANTES

Et concrètement ça se traduit comment ?

- » Coordination : mise en place d'une commission avec les 4 communes afin de favoriser une programmation répondant aux besoins des habitants
- » Amélioration de l'information sur l'offre d'activité et la réflexion sur une rationalisation de l'offre existante : mise à jour du guide des associations décliné par type d'activités ; mise en place de forums ; renforcement du relais de communication de Grain de sel (label guid'asso, ex PAVA) .
- » Communication : amélioration des supports de communication, recensement de l'ensemble des offres existantes, harmonisation de la communication avec un support unique intercommunal toute l'année.
- » Promotion du Centre social sur l'île envers tous les publics avec un rayonnement intercommunal (cf. projet social Grain de Sel 2023/2026) : plaquette, « aller vers ».
- » Le Développement de projets (culturels, éducatifs, sportifs...) impliquant les habitants dans la co-construction (association de parents, jeunes du centre social).
- » Les actions en direction des jeunes dans les communes en s'appuyant sur le centre social ; possibilité de remonter un foyer des jeunes à Barbâtre en s'appuyant sur les animateurs jeunesse.
- » Réflexion sur la mise en commun de transport afin de favoriser l'accès aux offres sur l'ensemble du territoire insulaire.
- » Le développement de « l'aller vers » et le recensement des personnes fragiles et isolées via l'accueil des mairies et personnes intervenants à domicile, notamment pour les habitants ayant des problèmes de mobilité.

UN PLAN POUR UN TERRITOIRE UNIQUE



1 territoire,
4 communes,
9 409 habitants
- 273 habitants en 6 ans (populations
légalés 2014 et 2020)
Principalement les jeunes
49% des revenus : retraites ou rentes
11% taux de pauvreté
15 903 logements (2019)
9 887 résidences secondaires soit 61% du
parc de logements
75% de propriétaires occupant leur
résidence principale
221 logements sociaux (2021)
137 demandes de logements locatifs sociaux
(01/01/2021)

0 1 2 k



PLAN LOCAL UNIQUE SANTÉ SOCIAL

